



**Syndicat National des
Ingénieurs de l'Industrie
et des Mines**

CONSEILLERS TECHNIQUES 2020

En application de l'article 6.1 des statuts du SNIIM et de l'article 11 du règlement intérieur du SNIIM, les conseillers techniques au titre de l'année 2020 sont :

- El-Houcine OUARRAOU.

En qualité de secrétaire général sortant, et en application des statuts et règlement intérieur sus-cités, est conseiller technique de droit :

- Guillaume PETITPRE.

Fait à LYON, le 9 janvier 2020.

Le Secrétaire général du SNIIM

Patrice LIOGIER